

La Ville de Port-Cartier est à la recherche d'un :

TRÉSORIER

CONCOURS NO: ADM-16-10-2017

VILLE DE PORT-CARTIER

La Ville de Port-Cartier est située sur la Côte-Nord, en bordure du fleuve St-Laurent. La proximité des parcs naturels, des plages, du bord de l'eau et des montagnes en font un endroit idéal pour pratiquer les activités de plein air. L'accessibilité des infrastructures et des commodités offre aux citoyens une excellente qualité de vie. La Ville de Port-Cartier est reconnue pour son dynamisme : les activités sportives et culturelles y sont omniprésentes et pour tous les goûts!

DESCRIPTION

Sous l'autorité de la directrice générale, la personne titulaire planifie, dirige, coordonne et contrôle les activités comptables et financières de la municipalité comprenant l'évaluation, la taxation, la perception, la comptabilité, les achats, l'informatique, les comptes fournisseurs et la paie. Assure la garde des actifs incluant la gestion des fonds, conformément aux principes comptables reconnus, aux politiques en vigueur et aux lois applicables. Effectue la préparation des états financiers et collabore à la détermination du budget annuel d'opérations et du plan triennal d'immobilisations.

EXIGENCES DU POSTE

- Formation universitaire en administration, option comptabilité ou finances
- Sept (7) années d'expérience, dont au moins cinq (5) années dans le domaine municipal (ville ou cabinet d'experts comptables spécialisés dans le domaine municipal)
- Détenir un titre professionnel (CPA) est considéré comme un atout majeur
- Connaissance des systèmes informatisés municipaux et excellente maîtrise du logiciel Excel
- Être doté de qualités distinctives, tel qu'être autonome dans son travail et avoir un bon sens de l'organisation, avoir des habiletés à gérer plusieurs dossiers simultanément et à établir des priorités d'intervention
- Être capable de travailler en équipe, posséder des aptitudes dans les relations avec le public ainsi que faire preuve de diplomatie et de discrétion

RÉMUNÉRATION

La rémunération et les conditions de travail sont établies selon la politique actuelle en vigueur pour le personnel cadre de la Ville de Port-Cartier, soit de 81 485\$ à 103 145\$, selon l'expérience de travail. Une gamme intéressante d'avantages sociaux est également offerte.

Les personnes intéressées devront soumettre un curriculum vitae, accompagné d'une copie de toutes les attestations d'études requises à l'adresse suivante avant le 10 novembre 2017 :

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Ville de Port-Cartier

40, avenue Parent Port-Cartier (Québec) G5B 2G5 Courriel : emploi@villeport-cartier.com